

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Julie Hickey	Numéro de permis 2010522	Date d'inspection Le 13 février 2023	
Nom de l'établissement Les amis à Julie		Numéro de téléphone (506) 546-5699	
Adresse 2567 Sainte-Anne Road Sainte-Anne Gloucester Co NB E2A 6Z5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Venessa Sullivan		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Visite à la garderie pour l'inspection annuelle. Le ratio est conforme lors de la visite.
Le parc extérieur sera inspecté une fois la neige fondue.
Observations: Les enfants entraînent de dehors lors de mon arrivée. Ils ont ensuite lavé leurs mains et ont dîné.
La garderie est conforme selon la loi et le règlement sur les services à la petite enfance. Le permis est recommandé pour une autre année.

original signé par
Venessa Sullivan

13 février 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date